Pour une réforme globale de la fiscalité locale : le CESE a adopté l'avis

Catégorie
Vie de l'assemblée
Date de publication
Publiée le 10/04/2018
Saisine liée :
Pour une réforme globale de la fiscalité locale
Sous-titre
Avis voté en séance du 10 avril 2018
Chapeau

Avis présenté par Jean-Karl Deschamps et Didier Gardinal, au nom de la section de l'économie et des finances.

Corps

La fiscalité locale a fait l'objet de réformes incessantes, parfois contradictoires, aboutissant à un système hybride qui ne satisfait plus personne. Ce dernier se caractérise par sa grande complexité, marquée par une multiplicité d'impôts et de taxes, des règles d'affectation peu lisibles, un enchevêtrement des compétences et la multiplication des dispositifs correctifs (péréquations, compensations, etc.), avec au bout du compte une moindre autonomie financière des collectivités locales.

Il est donc urgent d'engager une réforme globale de la fiscalité locale

Cet avis a été soumis au vote de l'assemblée plénière du 10 avril. L'avis est adopté : 143 voix pour, 3 voix contre, 26 abstentions.

Téléchargez l'avis
© - copyright CESE - Mai 2024